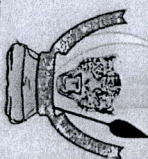


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMAURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

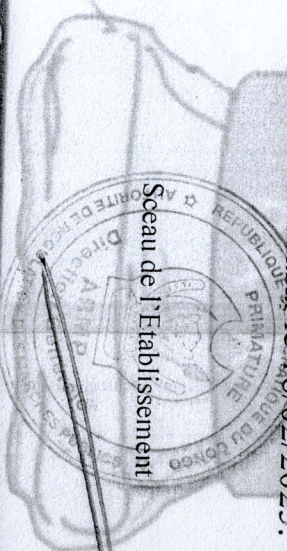
Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 34/2025 A LA SOCIETE SOCIMEX SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 02 ME/MIN.BUDGET/CGPMP/2024, conclu avec le Ministère du Budget, pour un montant total hors taxe de dollars américains neuf millions six cent septante un mille sept cent quinze, soixante-huit centimes (USD 9 671 715,68) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains soixante-sept mille sept cent deux (USD 67 702,00), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 18/02/2025.

Directeur Administratif et Financier



Général MBAYI
Directeur Général